



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.6 et B3.10

Numéro de la demande : 2008-5713
Catégorie : Catégorie B, sous-catégorie B2.1 (caractéristiques chimiques – garantie)
Catégorie B, sous-catégorie B2.6 (caractéristiques chimiques – nouvelle combinaison de MAQT)
Catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (étiquette de produit – mélanges en cuve)
Product: Herbicide PP-1254
Numéro d'homologation : 29515
Matières actives (m.a.) : Thifensulfuron-méthyle (MMM) et dicamba (DIC)
N° de document de l'ARLA : 1834872

But de la demande

Cette demande vise l'homologation de la préparation commerciale (PC) herbicide PP-1254 (PP-1254 Herbicide). PP-1254 est un mélange des concentrés de fabrication Thifensulfuron 50 en granulés solubles destiné à la fabrication (Thifensulfuron 50 SG MUP; numéro d'homologation 28809; 11,6 % de thifensulfuron-méthyle) et Dicamba sec DuPont destiné à la fabrication (DuPont Dry Dicamba MUP; numéro d'homologation 28735; 53,8 % de dicamba sous forme de sel sodique). PP-1254 est destiné à être appliqué en postlevée sur les céréales (blé de printemps et blé dur, orge de printemps et avoine) à des fins de lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans les provinces des Prairies et dans la région de la rivière de la Paix (partie située en Colombie-Britannique seulement).

Évaluation des propriétés chimiques

PP-1254 est préparé sous forme de granulés mouillables contenant du dicamba et du thifensulfuron-méthyle en concentrations nominales de 53,8 % et de 11,6 %, respectivement. Cette PC a une masse volumique de 0,56 à 0,71 g/cm³ et un pH de 7 à 10. Les exigences en matière de données sur la chimie du produit PP-1254 sont remplies.

Évaluation sanitaire

Comme on dispose d'études sur la toxicité aiguë complètes pour les deux concentrés de fabrication homologués entrant dans la composition du produit PP-1254, aucune autre donnée sur la toxicologie n'est requise.

L'utilisation de la PC PP-1254 ne devrait pas poser de risque d'exposition professionnelle ou occasionnelle autre que celui qui découle des utilisations actuellement homologuées pour le dicamba et le thifensulfuron-méthyle. On ne prévoit aucun risque inacceptable pour les travailleurs si ces derniers portent l'équipement de protection individuel indiqué sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise à l'appui de l'homologation de l'utilisation de la PC PP-1254, qui renferme les deux matières actives (m.a.) thifensulfuron-méthyle et dicamba, sur le blé (blé de printemps et blé dur), l'orge de printemps et l'avoine. Les doses acceptées pour chacune des m.a. entrant dans la composition de l'herbicide sont dans la fourchette des doses actuellement homologuées qui figurent sur l'étiquette des produits contenant du dicamba et du thifensulfuron-méthyle. Le profil d'emploi demeure à tous autres égards le même. La répartition, la translocation et l'importance des résidus de chacune des m.a. ne devraient pas changer lorsque celles-ci sont utilisées ensemble dans une formulation. Par conséquent, le risque alimentaire ne devrait pas augmenter, et la nouvelle PC ne posera de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Les doses d'application maximales pour le thifensulfuron-méthyle et le dicamba sont inférieures à celles qui sont actuellement homologuées pour certaines utilisations d'autres produits contenant ces m.a. La formulation, qui est un mélange de thifensulfuron-méthyle et de dicamba, n'entraîne pas d'accroissement des rejets dans l'environnement et, par conséquent, elle ne devrait pas multiplier les effets sur l'environnement.

Évaluation de la valeur

Des données sur la valeur tirées d'essais de terrain sur l'efficacité et la tolérance des cultures ont été présentées pour établir l'efficacité du produit PP-1254 contre les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de celui-ci, et pour montrer l'innocuité de cette PC pour les cultures de blé de printemps, de blé dur, d'orge de printemps et d'avoine.

Le demandeur a présenté des données sur l'efficacité de la PC PP-1254 contre le kochia résistant aux inhibiteurs de l'ALS tirées de cinq essais de terrain menés en 2008 à divers emplacements en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les données corroborent l'allégation de suppression du kochia (y compris les biotypes résistants aux inhibiteurs de l'ALS) si le produit PP-1254 est appliqué peu après la levée en dose de 85 g m.a./ha. Les justifications et les précédents invoqués par le demandeur pour inclure la liste de mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'herbicide Refine (thifensulfuron-méthyle) est acceptable du point de vue de la valeur.

Aux fins de l'évaluation de l'innocuité des applications de PP-1254 pour le blé de printemps et le blé dur, le demandeur a présenté des données sur la phytotoxicité pour les cultures provenant des cinq mêmes essais de terrain. Ces données, ajoutées aux précédents invoqués pour l'ajout de l'orge de printemps et de l'avoine, confirment les allégations d'innocuité.

Les justifications et les précédents invoqués par le demandeur pour l'ajout du mélange en cuve avec l'herbicide Harmony 128 en concentré émulsifiable pour le gazon (Harmony Grass 128 EC Herbicide) corroborent l'allégation de suppression de la sétaire verte et de la folle avoine ainsi que l'allégation d'innocuité pour le blé de printemps (y compris le blé dur).

Conclusion

Au terme de son évaluation de toutes les données mises à sa disposition, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) estime être en mesure d'accorder une homologation complète à la PC Herbicide PP-1254.

Références

- 1681963 2008, PP-1254 Herbicide Part 3.1 - 3.2 (Chemistry), DACO: 3.1,3.1.1,3.1.2,3.1.3, 3.1.4,3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3
- 1681964 2007, [CBI removed], DACO: 3.4.1
- 1681965 2008, PP-1254 Herbicide Request for Waiver of Part 2 Chemistry Data, DACO: 3.0
- 1778537 2009, Rationale to Support Upper and Lower Limits for PP-1254 Herbicide, DACO: 3.0,3.3.1 CBI
- 1778538 2009, PP-1254 Herbicide: Request for Waiver of Storage Stability and Corrosion Characteristics Studies, DACO: 3.5.10,3.5.14
- 1778539 2008, [CBI removed] Laboratory Study of Storage Stability and Corrosion Characteristics, DACO 3.5.10,3.5.14
- 1681961 Efficacy and Crop Tolerance of PP-1254 Herbicide in Spring Wheat (including durum) Barley and Oats. E.I. DuPont Canada Company Inc. pg. 138
1286215. Dicamba: Toxicology Summary and Risk Assessment with Expanded Discussion of Mutagenicity and Carcinogenicity. BASF Reg. Doc. No.: 1998/5142. Report date: 16 June 1998. Unpublished. DACO 4.1.
1157220. Acute Toxicological Summaries. Report Number: SD2/940863/DIC SAZS-5. Report date: 1994. Unpublished. DACO 4.1.
1148555. Primary Eye Irritation Study in Rabbits with Dicamba 70 DF. Project No.: 5926-90. Study report date: 15 March 1991. Unpublished. DACO 4.6.4.
1224132. Rationale for waiver of acute inhalation toxicity requirement; DuPont. Study report date: 24 April 2006. Unpublished. DACO 4.6.3.
1701011. PP-1254 Herbicide - English Label. Report date: 08 December 08. Unpublished. DACO 1.1.1.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.